

Manager en gestion de patrimoine financier (MS)

RNCP34584 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Code(s) NSF	313
Formacode(s)	42178
Code(s) ROME	C1203, C1205, C1202
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	24/04/2020
Date d'échéance	24/04/2025

Certificateur(s)

SKEMA BUSINESS SCHOOL · SIRET : 78370584100022

SKEMA · SIRET : 78370584100063

<https://www.skema-bs.fr/>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le domaine de la gestion de patrimoine est en développement constant. Le secteur bancaire, les compagnies d'assurance et les cabinets indépendants en gestion de patrimoine ont des besoins de recrutement importants, et recherchent des profils de niveau bac+5 – niveau 7 ayant une expertise toujours plus pointue et orientée vers le conseil client de qualité. Trois facteurs induisent des transformations fortes dans le secteur de la banque et de l'assurance :

- La transformation digitale (robo-advisors, dématérialisation, etc.)
- L'évolution de la réglementation depuis la crise de 2008 (exigences croissantes dans le domaine de compliance)
- L'environnement macro-économique et des taux d'intérêt historiquement bas (modification de la rentabilité des activités).

La certification permet de valider les compétences requises dans les métiers de la gestion de patrimoine, en cohérence avec ces transformations :

- compétences financières et juridiques d'expertise pour traiter les situations de prospects et clients plus complexes ;
- compétences permettant un conseil-client adapté à la captation et à la fidélisation d'une clientèle haut de gamme ;
- compétences liées au respect des enjeux de la conformité aujourd'hui, dont il faut faire un atout dans la relation avec le client.

ACTIVITÉS VISÉES

Activité 1 - Réaliser un bilan patrimonial et proposer des solutions (placements financiers et immobiliers, solutions juridiques et fiscales) adaptées aux besoins du client

Activité 2

- Concevoir, organiser et mettre en œuvre les stratégies commerciales et financières de l'entreprise

Activité 3

- Proposer une allocation d'actifs en fonction de l'analyse de la situation macro-économique, des marchés financiers et du profil de risque client

Activité 4

- Définir, mettre en place et actualiser les procédures d'éthique et de déontologie financière en matière de conseil et de protection du consommateur en gestion de patrimoine

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Rechercher et synthétiser les informations relatives à la situation patrimoniale du client ; Identifier ses besoins patrimoniaux et ses priorités ;
- Analyser les informations pour évaluer et expertiser le patrimoine (étude patrimoniale) ;
- Etablir une proposition d'ingénierie patrimoniale en tenant compte des règles et des informations juridiques et fiscales en vigueur ;
- Proposer des solutions assurance (vie, retraite, décès, prévoyance individuelle ou collective) ;
- Rédiger des projets d'investissements adaptés chaque type de clients ;
- Présenter le bilan et les préconisations au client ;
- Orienter le client, le cas échéant, vers un (des) spécialiste(s) (notaire, avocat..) ;
- Maîtriser les particularités/spécificités produits bancaires et de leur rentabilité ;
- Maîtriser et appliquer les règles de calcul de la fiscalité qui s'applique au client : fiscalité des revenus et des plus-values, droits de mutation à titre gratuit en prenant en compte le régime matrimonial et les libéralités préalables (donations, testaments, et l'impôt sur la fortune immobilière) ;
- Élaborer et rédiger des analyses complexes destinée à une clientèle spécialisée (changement du statut social du dirigeant, optimisation cotisation-prestation, structure d'exploitation de l'entreprise, prise en compte de la dimension internationale) ;
- Mettre en place une offre dédiée à une clientèle spécifique et organiser la commercialisation ;
- Concevoir une stratégie patrimoniale destinée à une clientèle spécifique ; Assurer une veille juridique et fiscale ;
- Elaborer et mettre en œuvre des méthodes d'études permettant d'analyser une problématique de l'entreprise ;
- Proposer des projets et des solutions pour résoudre cette problématique de l'entreprise ;
- Rechercher de l'information économique et assurer une veille financière sur la conjoncture économique ;
- Maîtriser les fondamentaux de l'économie financière ;
- Analyser les impacts de la situation économique et des marchés financiers sur la rentabilité d'un portefeuille financier ;
- Evaluer le profil de risque du client ;
- Proposer un ajustement du portefeuille d'actifs en fonction de l'analyse et du risque client ;
- Comprendre l'impact du risque de non-conformité pour le client et l'entreprise ;
- Détecter, prévenir et gérer les risques de non-conformité liés à son activité ;
- Analyser les indicateurs des systèmes de contrôle des établissements financiers ;
- Elaborer et appliquer les procédures de protection des consommateurs .

Blocs de compétences

RNCP34584BC01 — Réaliser un bilan patrimonial et proposer des solutions (placements financiers et immobiliers, solutions juridiques et fiscales) adaptées aux besoins du client

LISTE DE COMPÉTENCES

Rechercher et synthétiser les informations relatives à la situation patrimoniale du client

Identifier ses besoins patrimoniaux et ses priorités

Analyser les informations pour évaluer et expertiser le patrimoine (étude patrimoniale)

Etablir une proposition

d'ingénierie patrimoniale en tenant compte des règles et des informations

juridiques et fiscales en vigueur

Proposer des solutions assurance

(vie, retraite, décès, prévoyance individuelle ou collective)

Rédiger des projets d'investissements

adaptés chaque type de clients

Présenter le bilan et les

préconisations au client

Orienter le client, le cas

échéant, vers un (des) spécialiste(s) (notaire, avocat..)

Maîtriser les

particularités/spécificités produits bancaires et de leur rentabilité

Maîtriser et appliquer les

règles de calcul de la fiscalité qui s'applique au client : fiscalité des

revenus et des plus-values, droits de mutation à titre gratuit en prenant en

compte le régime matrimonial et les libéralités préalables (donations,

testaments, et l'impôt sur la fortune immobilière)

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Etude de cas client :

Réalisation d'un bilan de la situation civile, fiscale et sociale du client.

Préconisations de solutions patrimoniales complètes adaptées en fonction des objectifs du client.

Examen écrit et présentation

orale devant un jury de professionnels (en groupe – débriefing qualitatif du jury post notation)

La présentation orale comprendra

une partie jeu de rôle (présentation au client)

Cas pratique et questions de

cours sur les produits bancaires et le financement (examen individuel) 2hres

Cas pratique sur la succession

et les régimes matrimoniaux (en binôme à la maison)

Examen individuel écrit

(réalisation d'une déclaration d'impôt et calcul de l'impôt)

RNCP34584BC02 — Concevoir, organiser et mettre en œuvre les stratégies commerciales et financières de l'entreprise

LISTE DE COMPÉTENCES

Elaborer et rédiger des analyses complexes destinée à une clientèle spécialisée (changement du statut social du dirigeant, optimisation cotisation-prestation, structure d'exploitation de l'entreprise, prise en compte de la dimension internationale)

Mettre en place une offre dédiée à une clientèle spécifique et organiser la commercialisation

Concevoir une stratégie patrimoniale destinée à une clientèle spécifique

Assurer une veille juridique et fiscale

Elaborer et mettre en œuvre des méthodes d'études permettant d'analyser une problématique de l'entreprise

Proposer des projets et des solutions pour résoudre cette problématique de l'entreprise

MODALITÉS D'ÉVALUATION

QCM de validation des connaissances

Etude de cas de synthèse : conception d'une offre complète et d'une stratégie de commercialisation pour une clientèle-cible de dirigeants d'entreprise et/ou de non-résidents.

Thèse professionnelle :

Rédaction et présentation orale d'un travail de recherche (60-80 pages) sur une problématique pratique d'entreprise.

RNCP34584BC03 — Proposer une allocation d'actif en fonction de l'analyse de la situation macro-économique, des marchés financiers et du profil de risque client

LISTE DE COMPÉTENCES

Rechercher de l'information économique et assurer une veille financière sur la conjoncture économique

Maîtriser les fondamentaux de l'économie financière

Analyser les impacts de la situation économique et des marchés financiers sur la rentabilité d'un portefeuille financier

Evaluer le profil de risque du client

Proposer un ajustement du portefeuille d'actifs en fonction de l'analyse et du risque client

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Production d'une note de synthèse sur un sujet de conjoncture économique (4 pages) Travail individuel

QCM Economie

Etude de cas

Thème : produits structurés

(En binôme à la maison)

Dossier écrit avec présentation orale

Analyse d'une action, d'une obligation et proposition d'une allocation d'actifs

(en groupe devant la classe)

RNCP34584BC04 — Définir, mettre en place et actualiser les procédures d'éthique et de déontologie financière en matière de conseil et de protection du consommateur en gestion de patrimoine

LISTE DE COMPÉTENCES

Mettre en place une veille d'information régulière sur les règles de conformité liées à son activité

Analyser l'impact du risque de non-conformité pour le client et l'entreprise

Détecter, prévenir et gérer les risques de non-conformité liés à son activité

Sensibiliser les clients et ses parties prenantes internes aux enjeux du risque de non-conformité

Etablir et mettre à jour les procédures de gestion des risques liées son activité

Elaborer et appliquer les procédures de protection des consommateurs

Respecter le devoir d'information et de conseil dans toute relation avec les clients

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Examen de connaissance des règles déontologiques (individuel sur table)

QCM et Cas-clients : questions juridiques concernant la responsabilité du conseil et traitement du cas client (analyse et recommandations) (examen individuel sur table)

et

mise en situation (cas client) – présentation orale devant un jury comportant au moins un professionnel du secteur.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

- Banques de réseau ou spécialisées en gestion de patrimoine
- Cabinets spécialisés en gestion de patrimoine indépendants ou non indépendants
- Compagnies d'assurance
- Secteur immobilier : agences immobilières

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Manager en gestion de patrimoine,
- Conseiller en gestion de patrimoine,
- Conseiller en banque privée
- Conseiller indépendant en Gestion de Patrimoine,
- Chargé de clientèle professionnelle,
- Ingénieur patrimonial,

- Conseiller financier,
- Responsable de marché
- Animateur de marché.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Certification AMF

L'AMF a la volonté de réglementer le domaine de la gestion de patrimoine afin de protéger le consommateur. Ainsi elle a mis en place une réglementation précise et détaillée, réglementation faisant l'objet d'une certification, appelée « Certification AMF ». Ainsi le règlement général de l'AMF impose aux prestataires de services d'investissement de vérifier que les personnes exerçant certaines fonctions sous leur autorité ou pour leur compte disposent d'un niveau de connaissances minimales sur 12 domaines relatifs à l'environnement réglementaire et déontologique et aux techniques financières. Cette vérification peut s'effectuer via des examens organisés en interne par les prestataires ou via des examens externes « certifiés » par l'AMF.

En France le rôle de l'AMF est fondamental pour :

- La protection de l'épargne investie dans les produits financiers,
- L'information des investisseurs,
- Le bon fonctionnement des marchés financiers.

Cette certification est obligatoire afin d'exercer le métier pour tous les cabinets indépendants.

SKEMA Business School propose à l'ensemble de ses étudiants de passer cette certification. Cependant elle n'est pas obligatoire pour obtenir le diplôme du Mastère Spécialisé®. L'obtention de la certification (hors programme du Mastère Spécialisé®) est gérée par un organisme agréé par l'AMF. En l'occurrence, nous avons choisi de travailler avec la SFAF (Société Française d'Analystes Financiers).

Certifications recommandées pour exercer le métier de Manager en Gestion de patrimoine financier :

L'arrêté du Ministère de la Justice du 19 décembre 2000 (JO du 29/12/2000) accorde aux détenteurs de la certification l'agrément prévu par l'article 54-I de la loi du 31 décembre 1971, à savoir « la compétence juridique appropriée (CJA) à la consultation et la rédaction d'actes en matière ». Le Mastère Spécialisé® permet d'obtenir la CJA.

Carte T « Transaction Immobilière » et Carte G « Gestion immobilière »

Afin de réaliser des ventes immobilières, le Manager en gestion de patrimoine doit être détenteur de la carte T. La Chambre de Commerce et d'Industrie est en charge de la validation des dossiers. L'obtention d'un diplôme BAC +5 enregistré en nomenclature 313 est requis pour obtenir ces cartes.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible, Lien formation-emploi, Inadéquation géographique
Salaire médian (mensuel)	2 480 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+2 (DUT, BTS, Deug ou équivalent) en échanges et gestion (28 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	QAX02 — Experts de la banque · tension 1/5 (Très faible) QCX01 — Employés et techniciens commerciaux de la banque · tension 5/5 (Très élevée) QCX02 — Cadres et indépendants commerciaux de la banque · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	10 045
Jugés difficiles à recruter	14 %
Emplois saisonniers	1 %

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Conformément aux exigences de la Conférence des Grandes Ecoles sont recevables les candidatures d'étudiants titulaires d'un des diplômes suivants :

- Diplôme d'ingénieur habilité par la Commission des Titres d'Ingénieur
- Diplôme d'une école de management habilitée à délivrer le grade national de Master
- Diplôme de 3ème cycle habilité par les autorités universitaires ou diplôme professionnel de niveau BAC + 5
- Diplôme de M1 ou équivalent, pour des auditeurs justifiant d'au moins 3 années d'expérience professionnelle.
- Titre inscrit au RNCP niveau 7
- Diplôme étranger équivalent aux diplômes français exigés ci-dessus.

Il existe également des conditions d'accès dérogatoires.

Conditions d'accès dérogatoires :

a) VAPP, les candidatures de personnes justifiant a minima de 10 années d'expérience professionnelle (20% maximum)

b) Candidatures d'étudiants titulaires d'un des diplômes (30 % maximum) suivants :

- Niveau M1 validé ou équivalent sans expérience professionnelle
- Diplôme de L3 justifiant d'une expérience adaptée de 3 ans minimum

Le pourcentage total des dérogations prévues au a) et au b) ci-dessus ne doit pas excéder 40%.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, APPRENTISSAGE

Le jury d'attribution de la certification, est la seule instance décisionnaire quant à l'attribution finale de la certification. Elle se réunit et décide, en toute indépendance, de l'attribution individuelle au regard des éléments proposés à l'issue des travaux de la première instance.

Ce jury d'attribution de la certification est composé de :

- Directeur/rice d'entreprise - Président(e) du jury d'attribution de la certification,
- Directeur/rice d'entreprise d'Entreprise,
- Directeur/rice Générale de SKEMA Business School,
- Directeur/rice des programmes, de l'international et de la vie étudiante de SKEMA Business School,

Qualité du (de la) président(e) du jury :

Directeur/rice d'entreprise Présidente du jury d'attribution de la certification, Mode de désignation : Nomination par la Direction Générale

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

Ce jury d'attribution de la certification est composé de :

- Directeur/rice d'entreprise - Président(e) du jury d'attribution de la certification,
- Directeur/rice d'entreprise d'Entreprise,
- Directeur/rice Générale de SKEMA Business School,
- Directeur/rice des programmes, de l'international et de la vie étudiante de SKEMA Business School,

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle

8 000 €

Selon la branche

7 000 € – 8 396 €

Prise en charge	Branches concernées
8 000 €	Valeur par défaut · 209 branches
8 396 €	CPNEFP de la Branche des Caisses régionales de Crédit Agricole et autres organismes, CPNEFP de la blanchisserie, laverie, location de linge, nettoyage à sec, pressing et teinturerie
7 500 €	CPNE des industries de santé (CPNEIS)
7 000 €	CPNEFP de la métallurgie

Base légale

Date de décision	24/04/2020
Durée de l'enregistrement	5 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	24/04/2025

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2018	32	0	100 %	—
2017	12	0	100 %	90 %
2016	19	0	100 %	87 %
2015	4	0	100 %	75 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP23014

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP39957

CORRESPONDANCES (PAR BLOCS)

RNCP23014, RNCP35452

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://www.skema-bs.fr/programmes/masteres-specialise/ms-manager-gestion-de-patrimoine-financier>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/34584/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	2
Parcours menés à terme	2
Taux d'achèvement	100 %
Période	09/2023 – 10/2025

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	2
Montant total engagé	7 111 €
Coût moyen par dossier	3 556 €
Durée moyenne	472 h
Période	09/2023 – 09/2024
France compétences	99 %
Reste à charge titulaire	1 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.